

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans... NEW ORLEANS... OFFICE DES PETITES ANNONCES...

TEMPERATURE Du 29 juin 1906. Thermomètre de M. L. OLANDER, Opticien, No 131 rue Charbonell.

L'ABEILLE DE DEMAIN. SOMMAIRE. Regrets. Mon premier diner aux Tuileries. Le Portrait Sauveur. Ma Campagne. Le temps qu'il fait, poésies. Les Vautours de Paris, Feuilleton du Dimanche, (Suite.) Mondanités, chiffon. L'actualité, etc., etc.

AU CONGRES. Il est rare qu'une loi d'intérêt général soit adoptée sans que dans une seule session, la Chambre des Représentants et le Sénat se soient trouvés si fréquemment en désaccord, aient posé plus loin et à propos de tant de questions le parti pris et l'obstination.

Tout le monde admet que les grandes mesures qui doivent exercer une influence prépondérante sur les intérêts politiques ou économiques du pays, sur sa prospérité future, ne sauraient être discutées avec trop de soin, afin que certaines lacunes ou certaines erreurs ne viennent pas détruire les effets qu'on attend de la législature nouvelle, mais de là à un entêtement dans des idées préconçues, au risque d'empêcher toute solution, il y a loin, et ceux qui se montrent intraitables, quelque claires que soient les explications qu'on leur donne et quelque puissants que soient les arguments mis en avant pour les convaincre, enourent de graves responsabilités.

d'autres produits; et le Congrès comprit qu'il fallait sans tarder prendre des mesures pour y mettre un terme et en empêcher le retour.

La session était trop avancée pour songer à édicter une loi spéciale, et il fut décidé, afin d'aller plus vite, d'introduire dans le budget de l'agriculture un amendement instituant un service officiel d'inspection.

C'était sage, et l'opinion publique en conclut qu'une protection suffisante allait être assurée aux consommateurs et fut satisfaite.

Mais voici que les deux Chambres, d'accord sur la nécessité impérieuse d'adopter la mesure proposée, se séparent sur des questions de détails et refusent toute concession pouvant amener une entente.

Le Sénat veut que les frais d'inspection soient à la charge des fabricants, tandis que la Chambre insiste pour que les fonctionnaires du service soient payés par le gouvernement et que le timbre d'inspection ne porte pas de date.

Mais peu importe que les frais d'inspection soient à la charge du gouvernement ou des fabricants; ce que l'opinion publique réclame, c'est l'inspection elle-même, et elle pardonnera bien volontiers la dépense annuelle de \$3,000,000 qu'on demande au gouvernement pourvu que la santé publique soit suffisamment protégée.

Le Legs Octave Feuillet.

Nous avons déjà dit que Mme Octave Feuillet avait légué par testament à la ville de Saint-Lô les manuscrits, livres et tableaux ayant appartenu à son mari. Voici sur ce legs très important les renseignements recueillis chez Mme Octave Feuillet, rue Gonod, auprès du fils du célèbre romancier.

C'est d'abord l'ensemble des manuscrits de œuvres d'Octave Feuillet, de 1846 à 1890, les livres de choix recueillis par le maître, avec pour la plupart des envois d'auteurs célèbres, qui enrichissent la bibliothèque de Saint-Lô. La galerie de tableaux formée par Octave Feuillet se compose de quatre-vingt-trois œuvres. On y trouve de très belles toiles des écoles flamande et hollandaise, notamment un délicieux paysage de Huisman de Malines; un "Mars enfant", de Gérard de Lairesse, qui a été dénommé le "Ponssin de la Belgique", petite toile charmante.

bres de Crank: un groupe de "Satyre et Bacchante" et une tête d'enfant.

Le Procès Dreyfus.

Da "Matin," 16 juin: C'est dans le calme le plus absolu, et sans qu'une ombre d'agitation se soit produite au Palais, que, à la Cour suprême, dans le local de la Chambre civile, ont commencé hier les débats du second procès en révision Dreyfus.

L'audience a été ouverte à midi, sous la présidence de M. le premier président Baillet-Latour. La Cour suprême était au grand complet. Pas un de ses quarante-neuf membres — quarante-cinq conseillers, trois présidents et un premier président — ne faisait défaut.

Le siège du ministère public était occupé par M. le procureur général Baudouin, assisté, au seul excepté, de tous ses avocats généraux: M.M. Melcot, Feuilletoy, Bonnet, Lombard et Cottignies. L'avocat général absent était M. Merillon, qui préside actuellement un concours de tir à Nancy. Dans quelques jours, M. Merillon sera de retour à son poste.

Le dossier secret était étalé sur une grande table placée au milieu du prétoire. Près de cette table, se trouvait M. le commandant Targe, qui, près de quatre heures durant, présenta aux magistrats de la Cour suprême chacune des pièces du dossier secret.

Après le dossier secret de ministère de la guerre, la Cour de cassation procédera à l'examen du dossier diplomatique secret. C'est un attaché du ministère des affaires étrangères qui présentera et expliquera les pièces de ce dossier diplomatique.

A noter que, alors qu'au procès de Rennes quatre audiences ont été consacrées à l'examen des dossiers secrets — contenant, au total, 439 pièces — deux audiences suffiront à la Cour suprême pour mener ce travail à bonne fin.

On estime que la Cour suprême ne rendra pas son arrêt avant le 30 juin, aujourd'hui donc. Le dossier secret — une lourde serviette — avait été apporté au Palais de Justice par le commandant d'artillerie Allouin, qui avait pris place dans une automobile militaire, avec un secrétaire d'état-major.

WEST END. Au très brillant programme de West End s'ajoutait hier soir l'attrait d'une audition de Miss Rossie Sheldon, une cantatrice de talent. Elle a obtenu un fort légitime succès et a été rappelée plusieurs fois. Un nouveau programme, aussi intéressant que varié, sera inauguré dimanche.

L'artillerie lourde en France et en Allemagne.

Le général Balm compare, dans la "Deutsche Tages Zeitung", l'artillerie lourde en France et en Allemagne.

Le général Balm dit tout d'abord: "Des rapports du général japonais Fuji, chef de l'état-major du général Kuraki, et d'une dépêche du général Kouroupatkine, il résulte que l'artillerie lourde a joué un rôle capital dans la bataille du Talou."

"Il semble, ajoute-t-il, qu'en France on ne se soit pas rendu compte de l'importance des batteries lourdes avant cette époque, car, tandis que l'Allemagne possède 396 mortiers de campagne, l'armée française ne possède jusqu'à présent que 7 batteries de canon de 120 court, en tout 42 pièces.

"On a résolu depuis en France, de construire 60 batteries de mortiers de campagne à 4 pièces d'un modèle nouveau, ce qui portera à 240 le nombre des canons de campagne de lourde calibre.

"Le 120 court a une portée moins grande que le canon allemand de genre analogue, et il est d'un maniement plus difficile en campagne, parce qu'il est plus lourd, mais les obus qu'il envoie ont une plus grande puissance de destruction que ceux du canon allemand."

Enquête sur le Bureau d'assurances contre l'Inondation.

Conformément à une décision de l'assemblée générale de la Louisiane, une enquête va ouvrir sur le Bureau d'assurances contre l'Inondation. La commission d'enquête comprend trois représentants à la Chambre, MM. John Marks, président, Gleason et Hughes, et les sénateurs Voegtle et Jackson.

Le bureau est accusé d'avoir fixé des taux d'assurances contrairement à la loi. Le président annonce la nomination de MM. Ventress, Smith et Huckyby comme membres du comité d'enquête sur la commission de pénitencier.

Clôture de l'année scolaire. L'année scolaire s'est close hier dans toutes les écoles publiques de la Nouvelle-Orléans. La rentrée aura lieu vers la mi-septembre. Quoiqu'elle ait commencé plus tard que d'ordinaire, à cause de la fièvre jaune, cette année scolaire a été une des plus brillantes, de l'avis du surintendant Easton, des adjoints Conitt et Bauer et de tous les membres du bureau.

ATTACHE.

Chas Bordes, un jeune garçon de 13 ans, delivrait du lait à l'angle des rues Thalie et Howard, hier matin à cinq heures et demie, lorsqu'il a été attaqué par un inconnu qui lui a asséné un violent coup sur la tête. Bordes, en tombant sur une bouteille, s'est blessé à la main.

Il a été pansé dans une pharmacie du voisinage et a été ensuite conduit à son domicile, rue Joulie, 2340.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 29 juin. Trente-six sénateurs sont présents à l'ouverture de la séance à neuf heures et demie.

Le comité de finances dépose un rapport favorable sur le bill Winter pour le remboursement de l'emprunt fait pour combattre la fièvre jaune et un rapport favorable sur le bill Dupré pour le paiement des arriérés dus au commissaires des forêts.

Des rapports favorables sont également déposés sur le bill Friedrichs pour la protection du gibier et sur le bill Salmon ordonnant que le pont Magnolia soit ouvert jour et nuit.

Sont définitivement adoptés: Bill Winter amendement la charte de Shreveport. Bill Terribert fixant les honoraires du constable de la première cour de cité de la Nouvelle-Orléans.

Bill Wimbler donnant au vote du peuple l'amendement constitutionnel créant une cour d'appel de circuit. Bill Ventress autorisant le commissaire d'agriculture à employer à l'audition des comptes une somme déterminée tirée du fonds des engrais.

Bill Smart relatif aux aliments sains et aux médicaments brevetés (29 voix contre 27). Bill Friedrichs tendant à prévenir toute distinction onéreuse pour les détenteurs de licences d'assurances en Louisiane.

Bill Dupré relatif à l'île Perdue. Dans un message le gouverneur annonce qu'il a signé l'amendement constitutionnel élevant les émoluments de l'attorney général. Le bill Dupré relatif aux taxes de succession est adopté en troisième lecture.

Le bill Lambremont renvoyant au 1er janvier 1907 la mise en vigueur de la loi sur les élections primaires sera discuté en troisième lecture. Sur proposition de M. Barrett il est décidé que le comité de finances siègera en permanence à Baton Rouge jusqu'à la fin prochain pour compléter le budget. C'est le seul moyen de le compléter pour le soumettre à temps au gouverneur et d'éviter une session spéciale.

Le Sénat s'est ensuite ajourné à lundi à huit heures du soir. Chambre. Soixante-dix membres présents. Trois bills précédemment rejetés, le bill Butler admettant la preuve verbale de dette dans une période déterminée, le bill Anderson sur les chiens et le bill Hunsicker réduisant les commissions des percepteurs de taxes, ont été inscrits de nouveau à l'ordre du jour.

M. Rhorer dépose un bill pour la protection des papabats, et M. Barrett une résolution requérant une enquête conjointe sur la commission des huîtres. Le président annonce la nomination de MM. Ventress, Smith et Huckyby comme membres du comité d'enquête sur la commission de pénitencier.

Le bill Barrett imposant une taxe sur les opérations à terme de coton et les opérations de bourse est inscrit de nouveau à l'ordre du jour. Le bill Dies sur les "White Wings" est repoussé après discussion.

Sur proposition de M. Henriques le bill Stroudback remettant les voitures à chiens à la société pour la prévention de la cruauté envers les animaux est adopté définitivement, ainsi que le bill Butler donnant à chaque paroisse la représentation dans le bureau de son district de levées.

Ajournement à lundi soir. HURLSTON AN ARROW STYLE. Procédé Clippco. Quart Grandeur. 15 Cents pièce; à point 25 Cents. L. DUBOIS, PEABODY & CO. Fabricants des Chemises Clippco et Mousch.

LES PROFESSEURS

Pouchet et Lancereaux de PARIS, Lapponi, Médecin de S. S. le PAPE, Bogoslowsky de MOSCOU, Althaus de LONDRES, le NEW YORK Medical Journal, le Medical News, etc.

RECOMMANDENT L'APENTA

Eau Purgative Naturelle pour le traitement systématique de la constipation, des désordres bilieux et de l'obésité, parce qu'elle ne produit pas de constipation subséquente.

Réception de l'Archevêque de Blenk.

Les aides du Grand Marshal et les marshals des diverses paroisses dont les délégués formeront le cortège qui accompagnera l'archevêque Blenk à son arrivée à Nouvelle-Orléans se sont réunis hier soir dans la salle des Alumni des Jésuites et ont arrêté les derniers préparatifs.

La séance a été présidée par M. H. T. O'Connor, grand marshal. La première question discutée a été celle des uniformes. Il a été décidé que les aides, qui seront à cheval, porteront un complet noir, des pantalons blancs et un chapeau de paille.

Le colonel Jno. P. Sullivan a dit que le Gouverneur Blanchard avait donné ordre à la Louisiana Field Artillery de tirer une salve de 50 coups de canon à l'arrivée du train portant l'archevêque et une salve de 25 coups à l'arrivée du cortège à la Cathédrale.

Le grand marshal a ensuite proposé l'itinéraire suivant qui a été adopté. Les sept divisions se mettront en marche au signal donné par un coup de canon tiré à l'arrivée du train à 7 heures des Champs-Elysées suivant la rue du Canal côté inférieur, jusqu'à la gare, contournant le monument de la Liberté, recevant l'archevêque, suivront le côté supérieur de la rue du Canal jusqu'à Franklin, le côté inférieur de la rue du Canal jusqu'à la rue Royale, la rue Royale jusqu'à Toulouse, et la rue Toulouse jusqu'à la Cathédrale.

La voiture de l'Archevêque sera précédée des gardes d'honneur et des voitures des prêtres. Les divisions devront s'assembler aux endroits déjà désignés à quatre heures et demie précises.

Négligence coupable. Lorsqu'il s'agit d'arrêter l'itinéraire du cortège qui accompagnera le nouvel archevêque à son arrivée à la Nouvelle-Orléans la rue de Chartres, la rue dans laquelle est située la Cathédrale St-Louis, fut écartée à cause du mauvais état dans lequel elle se trouve. Elle est, en effet, défoncée à un point dangereux.

Et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'existe cet état de choses; depuis de longs mois cette rue est presque impraticable, en dépit de toutes les plaintes et réclames qui ont été faites pour apporter quelque remède. Elle va être enfin réparée, mais ce n'est pas avant un temps bien long qu'on oubliera les inconvénients sans nombre dont on a souffert, les pertes qu'on a subies.

Ceux à qui il incombait de maintenir en bon état cette rue si fréquentée ont fait preuve d'une bien coupable négligence. Pour le nettoyage des rues le deuxième district est également négligé. Nulle trace jusqu'ici des travaux entrepris à grand bruit ces temps derniers. Partout des cloaques, des ruisseaux remplis de boue et d'eau fétide.

Il se voit vraiment temps de songer un peu à ce district si abominablement délaissé. Main mutilée. Robert Irwin, un ouvrier de couvreur, est arrivé à la Nouvelle-Or-

Feuilleton

L'Abeille de la N. O. COMMENCÉ LE 14 AVRIL 1906

SANG MAUDIT

PAR ELY MONTCLERC

DEUXIÈME PARTIE

L'ŒUVRE D'AMOUR

— Excusez-moi, monsieur, nous ne vous avions pas vu, et veuillez nous laisser passer, je vous prie.

—Tiens, toi, t'es gironde, la belle! poursuivait le jeune vaurien, eu s'approchant jusqu'à toucher la pauvre créature.

Faut que j'te relinqe de plus près, pour voir! Il se penchait; la fillette effarée poussa des hurlements; Louise, blême de terreur, ouvrit la bouche pour appeler à l'aide, mais aucun son ne put sortir de sa gorge contractée.

Seule, la mère ne dit rien. Elle fit un brusque mouvement de recul, les lèvres pinçées, le regard luisant de colère. Ce que voyant, l'Assicot se saisit brutalement par le bras.

— Oh! souffla Polyte, t'es bête vieux, tu sais bien que... — Asses! interrompit l'Assicot, dont la face bestiale devint furieuse.

— Tu sais, ajouta le bandit tandis que le soufflé empesté de son haleine soufflait presque la

malheureuse, t'es tout plein gironde avec des mirettes grandes comme des thunes et tes cheveux en or... Tu me plains, parole, viens tu avec bibi!

— Vous êtes un lâche, laissez-moi on j'appelle! répliqua froidement la jeune femme. Si vous voulez ma bourse, je vous la donnerai... inutile d'a-ser de violence...

L'enfant, au paroxysme de la terreur, se renversa sur l'épaule de sa mère en proie à des convulsions. Louise était prête à s'évanouir d'effroi. Polyte, très embêté par l'idiotie sortie de son copain, songeait à se cavalier, mais il n'osait pas, crainte que celui-ci ne se livrât à des voies de fait sur les inconscientes et ne s'attrait une sale affaire.

Pour ce qui est de l'Assicot, il se passait en lui un phénomène étrange. Il éprouvait l'irrésistible besoin de violenter cette inoffensive créature. Il rageait de la voir si belle, si digne, si froidement méprisante... des bouffées de colère montaient à son cerveau avec les fumées de l'alcool.

— Qu'est-ce qui m'a f... tchu une gonnesse comme ça! bégaya le vaurien. Ça prend des airs à rouspète! Attends ma petite, tu vas voir comment qu'y traite le beau sèque l'Assicot. D'abord, les femelles n'en font

pas. C'est tout des gueuses, qu'a dit le Zoulou! Une fois encore la main sale du voyou se posa sur le bras de la jeune femme avec une brutalité menaçante.

Celle-ci voulut reculer, la fillette jeta un cri perçant, Louise proféra des plaintes rauques, tout cela se fit qu'exaspérer davantage le bandit. Grassement d'ignobles injures, il voulut prendre l'enfant, l'arracher aux bras maternels.

Mais au moment où s'engageait la lutte, au moment où l'inconscience, défaillante, allait, à bout de forces, desserrer l'étreinte désemparée qui la liait à sa petite fille, un grand garçon, solidement découlé, bondit soudainement sur l'Assicot et, d'un rapide croc-en-jambes, l'envoya mesurer le trottoir.

Du premier coup d'œil, Polyte reconnaisait son chef, et, tout piteux, cherchait à excuser le camarade. — Y sait pas c'qui fait à des moments, bégaya-t-il, et suffit qu'on le contrarie pour qu'y voie rouge!

— J'ai bien essayé de l'calmer, flûte! macacache, y voulait rien savoir. — Allez! fitez tous deux! vous êtes des lâches! gronda le Zoulou. Bon enfant, camarade dévoué, Popol aida son copain à se remettre daplomb. Mais le choc avait été si rude

que le vaurien, en tombant, s'éteit blessé contre l'angle du trottoir. L'essaya de lever la main sur Jean, l'autre d'un coup sec lui envoya une maitresse bourrade en pleine poitrine.

Puis, sans s'occuper de ses deux acolytes il se tourna vers les inconscientes et, très poliment. — Excusez les camarades s'ils vous plait mesdames; dans le fond je ne les crois pas méchants...

Voulez-vous me permettre, si vous craignez quelque chose, de vous accompagner jusque chez vous? — Oh! monsieur, je... je ne voudrais point abuser, balbutia la jeune femme, mais il est vrai que nous avons en grand peur...

Ce malheureux est ivre je pense. — Parbleu! fit le Zoulou avec un haussement d'épaules, et voilà la belle besogne que le vin lui fait faire. Si je portais votre petite, madame, ça vous soulagerait un peu, vu que sans être des plus grasses elle pèse son poids je parie!

Et sans attendre qu'on lui répondit, l'étrange garçon tendit les mains à la fillette. Celle-ci pleurait en silence, ses petites poings s'écrasant contre sa face menue. Elle se laissa prendre sans rien dire sous le regard ébahi des deux femmes, et parut même

se calmer quand le Zoulou l'eut installée sur son épaule. — Là, m'm zelle, fit-il en riant, on est chouette, hein?

À présent mesdames, de quel côté nous dirigeons-nous? A gauche, à droite? — Il n'y a qu'à suivre la rue de Flandre, nous demeurons au numéro 150.

— En route alors! — Dommage qu'y passe pas un fiacre, je vous aurais ramenées en sasin! Après ça vous aimez mieux marcher propable, vu que vous ne me connaissez pas!

Légerement interdite par ce verbiage, la jeune femme suivait sans mot dire le grand garçon roux, sur l'épaule duquel l'enfant complètement rassurée se sentait fort bien. Louise marchait aux côtés de sa maitresse, la main cramponnée à ses jupes; encore tremblante de la fâcheuse algarade.

— Quelle aventure madame! soufflait-elle, je peux dire que j'ai eu une belle frayeur... Ce vaurien paraissait méchant! Oh! j'en ai les sangs tournés, et je suis bien fâchée que nous soyons restées si tard chez cette pauvre Bonneilles... Mon Dieu! quel malheur! — Cessez donc de gémir, puisque le danger est passé, petite sotte! répéta la mère de Germaine non sans une pointe d'impatience. Quand tu auras pleurniché pendant des heures, à quoi cela

t'avancera-t-il? Si nous nous sommes attardées ce n'est pas pour notre plaisir... Hortense Bonneilles avait besoin de nous, il faut songer au devoir, d'abord, et du reste, puisque nous en sommes quittes pour la peur, tout est bien!

— Ah! pour ça! il a en vite fait de nous délivrer ce monsieur, poursuivait la jeune fille. Quelle poigne! quelle décision! Il ne pouvait m'empêcher de l'admirer!

Mais la petite troupe était arrivée devant le numéro 150. C'était une bâtisse élevée de trois étages, dont on apercevait le faite, de la rue, et à laquelle on accédait par une haute porte cochère.

Deux pavillons se faisaient face, à droite et à gauche de l'entrée. Au fond d'une vaste cour sablée, plantée d'arbres, se trouvait la maison. La jeune femme prit dans sa poche une clef, et s'en servit pour ouvrir une petite porte de service.

— Nous voici arrivées saines et sauvées, grâce à vous, monsieur, dit-elle aimablement. Grand merci de votre obligeance. Maintenant voulez-vous avoir la bonté de me passer ma fille! — Je crois qu'elle s'est endormie, murmura Jean, à demi-voix. Attendez, on va la descendre avec précaution, car ce serait dommage de la réveiller, cette